



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E88050

VALABLE JUSQU'AU 14/04/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/03/2016  
8 000

Raison sociale : EAU PLUS

2 RUE PHILIPPE LEBON  
77500 CHELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 500342076

Siret : 500 342 076 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2114749

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F62370Q1244001/001 533046/24

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F62370Q1244001/001 533046/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 01 64 11 08 97

Portable : 06 14 29 80 94

Site Internet : www.eau-plus.com

E-mail : mon-plombier@eau-plus.com

Responsabilité légale :

MOREIRA DANIEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/04/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.